

# **Efficacité énergétique et gestion de la demande de puissance**



## Table des matières

1. Liste des programmes d'efficacité énergétique et de gestion de la demande de puissance .....	5
2. Suivi des programmes d'efficacité énergétique et de gestion de la demande de puissance .....	6
3. Suivi des programmes d'efficacité énergétique .....	7
3.1. Marché Résidentiel.....	7
3.2. Marché Affaires .....	9
3.3. Réseaux autonomes.....	10
4. Suivi des programmes de gestion de la demande de puissance .....	11
4.1. Marché Résidentiel.....	12
4.2. Marché Affaires .....	12

### Liste des tableaux

Tableau 1 Programmes d'EE et de GDP en vigueur au 31 décembre 2025 .....	5
Tableau 2 Suivi énergétique et budgétaire par marchés 2025 .....	6
Tableau 3 Suivi énergétique et budgétaire, marché Résidentiel 2025.....	7
Tableau 4 Suivi énergétique et budgétaire, marché Affaires 2025 .....	9
Tableau 5 Suivi énergétique et budgétaire, réseaux autonomes 2025.....	10
Tableau 6 Suivi énergétique et budgétaire, GDP 2025 .....	11



- 1 La présente pièce dresse la liste des programmes d'efficacité énergétique (EÉ) et de gestion  
 2 de la demande de puissance (GDP) en vigueur au 31 décembre 2025 et présente le suivi des  
 3 résultats pour 2025, conformément à l'article 15 de l'Annexe II de la *Loi sur la Régie de*  
 4 *l'énergie*<sup>1</sup>.

## 1. Liste des programmes d'efficacité énergétique et de gestion de la demande de puissance

**Tableau 1**  
**Programmes d'EÉ et de GDP**  
**en vigueur au 31 décembre 2025**

Types	Programmes	Date de début
EÉ <sup>2</sup>	<b>Marché Résidentiel</b>	
	Sensibilisation à mieux consommer	2004
	Programmes pour mieux consommer	2006
	Programmes Ménages à faible revenu	2006
	<b>Marché Affaires</b>	
	Programme Produits agricoles	2006
	Programme Solutions efficaces	2011
	Programmes Gestion de l'énergie	2015
	Programme Projets innovants	2011
	<b>Tous les marchés</b>	
	Réseaux autonomes	2006
	Innovations technologiques et commerciales	2008
	GDP	<b>Marché Résidentiel</b>
<b>Marché Affaires</b>		2024

<sup>1</sup> [RLRQ, c. R-6.01.](#)

<sup>2</sup> Les programmes d'EÉ des marchés Résidentiel et Affaires sont admissibles à la clientèle des réseaux autonomes du Distributeur, laquelle bénéficie, dans certains cas, d'une offre adaptée afin de tenir compte des spécificités culturelles et des conditions locales.

## 2. Suivi des programmes d'efficacité énergétique et de gestion de la demande de puissance<sup>3</sup>

1 Comme montré au tableau 2, le Distributeur a comptabilisé des économies d'énergie nettes  
 2 des effets de marché de 1 801,2 GWh et une réduction de puissance de 213 MW pour ses  
 3 programmes d'EE et de GDP en 2025, soit 92 % de plus en GWh et 12 % de moins en MW  
 4 que les prévisions énergétiques présentées au dossier R-4270-2024<sup>4</sup>.

5 Pour l'atteinte de ces résultats, les dépenses de 890,5 M\$ pour 2025 sont aussi supérieures  
 6 au montant autorisé par la Régie dans sa décision D-2025-033, avec un dépassement global  
 7 de 65 %.

8 Le Distributeur constate que sa clientèle répond favorablement aux offres d'EE et de GDP,  
 9 quoique l'adoption soit un peu plus lente du côté de la clientèle affaires pour la GDP.  
 10 Néanmoins, ces bons résultats positionnent avantageusement le Distributeur pour la  
 11 réalisation de sa trajectoire visant l'atteinte de la cible de 21 TWh d'ici 2035. Ainsi, avec les  
 12 résultats de 2025, le Distributeur est globalement en avance sur ses cibles, mais il demeure  
 13 vigilant et suit l'évolution du marché afin de capter les opportunités d'optimisation de ses offres.  
 14 Les résultats sont expliqués plus en détails dans les sections qui suivent.

**Tableau 2**  
**Suivi énergétique et budgétaire par marchés**  
**2025**

Programmes	Économies d'énergie (GWh)			Réduction de puissance (MW)			Total M\$			Charges (M\$)			Investissements (M\$)		
	Résultats	Prévision* 2025	Écart	Résultats	Prévision* 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart
<b>Économies d'énergie</b>	<b>1 794,4</b>	<b>935,2</b>	<b>859,2</b>	<b>23</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>775,5</b>	<b>382,9</b>	<b>392,6</b>	<b>5,8</b>	<b>36,7</b>	<b>(30,9)</b>	<b>769,7</b>	<b>346,2</b>	<b>423,4</b>
Marché Résidentiel	519,4	329,9	189,5	23	6	16	453,7	141,4	312,3	2,8	22,4	(19,6)	450,9	119,0	332,0
Marché Affaires	1 273,8	604,2	669,6	-	-	-	320,3	238,0	82,3	3,1	13,8	(10,7)	317,2	224,2	93,0
Réseaux autonomes	1,2	1,1	0,1	-	-	-	1,5	-	(2,0)	-	0,5	(0,5)	1,5	3,0	(1,5)
<b>Gestion de la demande</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>190</b>	<b>235</b>	<b>(45)</b>	<b>78,7</b>	<b>86,3**</b>	<b>(7,6)</b>	<b>25,0</b>	<b>15,8**</b>	<b>9,2</b>	<b>53,7</b>	<b>70,5</b>	<b>(16,8)</b>
Marché résidentiel	-	-	-	173	150	23	74,5	60,9	13,6	24,5	15,8**	8,7	50,0	45,1	4,9
Marché affaires	-	-	-	17	85	(68)	4,2	25,4	(21,2)	0,5	-	0,5	3,7	25,4	(21,8)
<b>Innovations technologiques et commerciales</b>	<b>6,8</b>	<b>1,2</b>	<b>5,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5,8</b>	<b>8,4</b>	<b>(2,5)</b>	<b>5,8</b>	<b>7,7</b>	<b>(1,9)</b>	<b>-</b>	<b>0,7</b>	<b>(0,7)</b>
<b>Activités communes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30,4</b>	<b>62,5</b>	<b>(32,1)</b>	<b>12,7</b>	<b>47,0</b>	<b>(34,3)</b>	<b>17,7</b>	<b>15,5</b>	<b>2,2</b>
Économie d'énergie	-	-	-	-	-	-	21,9	27,6	(5,7)	4,2	12,1	(7,9)	17,7	15,5	2,2
Gestion de la demande	-	-	-	-	-	-	8,5	34,9**	(26,4)	8,5	34,9**	(26,4)	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 801,2</b>	<b>936,4</b>	<b>864,8</b>	<b>213</b>	<b>241</b>	<b>(29)</b>	<b>890,5</b>	<b>540,1</b>	<b>350,3</b>	<b>49,4</b>	<b>107,2</b>	<b>(57,8)</b>	<b>841,1</b>	<b>432,9</b>	<b>408,2</b>
Quote-part versée au MELCCFP							58,8								

\* : Prévisions énergétiques présentées au dossier R-4270-2024.

\*\* : Ajustement aux budgets autorisés 2025 tel qu'expliqué en réponse à la question 3.2 à la demande de renseignements n° 1 de la Régie à la pièce HQD-8, Document 1.1 ([B-0039](#)) et présenté au tableau 4 de la pièce HQD-2, Document 2.2 ([B-0128](#)) du dossier R-4307-2025. Le redressement de 50,7 M\$ affecté aux charges est réparti entre le marché résidentiel (15,8 M\$) et les activités communes (34,9 M\$).

### Innovations technologiques et commerciales

15 En 2025, les dépenses en Innovations technologiques et commerciales sont principalement  
 16 attribuables aux travaux du Laboratoire des technologies de l'énergie (LTÉ) portant sur les

<sup>3</sup> L'ensemble des données de ce suivi sont présentées selon l'année financière du Distributeur, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

<sup>4</sup> Les prévisions énergétiques des tableaux de la présente pièce sont celles du dossier R-4270-2024 associées aux budgets qui ont été autorisés dans la décision D-2025-033.

1 solutions de gestion de la consommation énergétique et de GDP autant pour le marché  
2 Résidentiel qu'Affaires.

3 Bien que le Distributeur ait financé et livré moins de projets de démonstration technologique  
4 et commerciale (DTEC) que prévu en 2025, la performance énergétique des initiatives  
5 complétées a été supérieure aux attentes. Deux projets réalisés au cours de l'année ont permis  
6 de générer à eux seuls 6,8 GWh d'économies d'énergie.

### Activités communes

7 Comme pour les années antérieures, les dépenses de 2025 sous cette rubrique couvrent  
8 toutes les activités qui permettent au Distributeur de positionner et de concevoir le portefeuille  
9 d'interventions, d'en assurer le suivi et l'évaluation, ainsi que de déployer les activités de  
10 commercialisation destinées à l'ensemble de la clientèle sans être associées spécifiquement  
11 à un programme, autant pour l'ÉÉ que pour la GDP.

### Quote-part payable au MELCCFP

12 Les dépenses présentées au tableau 2 couvrent tous les versements de la quote-part effectués  
13 en 2025.

## 3. Suivi des programmes d'efficacité énergétique

### 3.1. Marché Résidentiel

**Tableau 3**  
**Suivi énergétique et budgétaire, marché Résidentiel**  
**2025**

Programmes	Économies d'énergie (GWh)			Réduction de puissance (MW)			Budget Total			Budget des charges (M\$)			Budget des investissements (M\$)		
	Résultats	Prévision* 2025	Écart	Résultats	Prévision* 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart
Sensibilisation à mieux consommer	130,2	149,5	(19,3)	-	-	-	2,7	10,0	(7,3)	1,6	9,7	(8,1)	1,0	0,3	0,8
Programmes pour mieux consommer	388,5	179,5	209,0	23	6	16	449,6	130,1	319,6	1,1	12,5	(11,4)	448,5	117,6	330,9
Thermopompes - Biénergie	15,6	2,6	12,9	-	-	-	2,8	0,6	2,2	-	-	-	2,8	0,6	2,2
LogisVert	372,9	176,9	196,0	20	3	17	444,9	126,1	318,8	1,1	12,2	(11,0)	443,7	113,9	329,8
Chauffe-eau à trois éléments	-	-	-	3	4	(1)	1,9	3,4	(1,5)	0,0	0,3	(0,3)	1,9	3,0	(1,1)
Programmes Ménages à faible revenu	0,7	0,9	(0,2)	-	-	-	1,4	1,3	0,1	0,0	0,2	(0,2)	1,4	1,1	0,3
<b>Total marché Résidentiel</b>	<b>519,4</b>	<b>329,9</b>	<b>189,5</b>	<b>23</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>453,7</b>	<b>141,4</b>	<b>312,3</b>	<b>2,8</b>	<b>22,4</b>	<b>(19,6)</b>	<b>450,9</b>	<b>119,0</b>	<b>332,0</b>

\* : Prévisions énergétiques présentées au dossier R-4270-2024

14 Pour l'année 2025, les programmes ciblant la clientèle résidentielle ont permis au Distributeur  
15 de comptabiliser des économies d'énergie totalisant 519,4 GWh (+57 % par rapport à la  
16 prévision) et 23 MW, pour des dépenses totales de 453,7 M\$ (+221 % du budget autorisé).

### Sensibilisation à mieux consommer

17 Ce programme inclut toutes les interventions en sensibilisation réalisées par le Distributeur  
18 auprès de l'ensemble de sa clientèle résidentielle incluant l'Outil de performance énergétique  
19 (OPÉ), les volets Piscines efficaces, Éclairage et Fenêtres et portes-fenêtres.

20 Le Distributeur attribue l'écart de l'impact énergétique (-13 % par rapport à la prévision)  
21 essentiellement à une diminution d'actions promotionnelles pour ce programme (-74 % du

1 budget autorisé). En effet, le Distributeur a pris un pas de recul en 2025 afin de recentrer son  
2 message en matière de sensibilisation à mieux consommer. Dès 2026, une nouvelle approche  
3 intégrée sera mise de l'avant pour promouvoir les bons gestes pour mieux consommer.

### ***Programmes pour mieux consommer***

4 Les programmes pour mieux consommer incluent tous les programmes d'ÉE par lesquels le  
5 Distributeur offre des aides financières à sa clientèle résidentielle pour l'achat et l'installation  
6 de produits admissibles.

7 Pour l'année 2025, les économies d'énergie de 388,5 GWh sont principalement attribuables  
8 au programme LogisVert (372,9 GWh), qui propose un ensemble de mesures pour la clientèle  
9 québécoise et qui a connu un vif succès dès son lancement officiel en janvier 2024. Sa bonne  
10 performance est principalement attribuable aux thermopompes efficaces. La non-adéquation  
11 des écarts budgétaire (+246 % du budget autorisé) et énergétique (+116 % par rapport à la  
12 prévision) s'explique par la mesure Thermopompes efficaces du programme LogisVert qui a  
13 généré à elle seule près de 300 GWh d'économies d'énergie. L'écart énergétique est moins  
14 important que l'écart budgétaire considérant la baisse du gain unitaire apportée à la suite de  
15 l'évaluation réalisée en 2025. Par ailleurs, comme indiqué dans la demande tarifaire  
16 2026-2028<sup>5</sup>, différentes pistes sont à l'étude concernant les thermopompes dont des mesures  
17 visant à sensibiliser la clientèle sur l'utilisation optimale de la thermopompe afin d'optimiser les  
18 gains énergétiques.

19 La mesure Thermopompes - biénergie contribue au total d'économies d'énergie à hauteur de  
20 15,6 GWh pour l'année 2025. L'écart en pourcentage entre les sommes dépensées (+339 %) et les économies d'énergie (+488 %) s'explique par des appuis financiers accordés  
21 majoritairement pour des maisons unifamiliales, pour lesquelles le Distributeur offre des appuis  
22 financiers inférieurs à ceux pour les multilogements.  
23

### ***Programmes visant les ménages à faible revenu (MFR)***

24 Le Distributeur a poursuivi ses activités dans le cadre du programme Rénovation énergétique  
25 pour les MFR, en intervenant auprès de 940 ménages répartis dans 95 bâtiments accueillant  
26 des logements sociaux, communautaires et privés. Grâce aux appuis financiers offerts, les  
27 rénovations de l'enveloppe thermique et l'implantation de mesures écoénergétiques ont  
28 permis d'améliorer le confort et le bien-être des clients plus vulnérables.

29 Concernant le programme Remplacement de frigos MFR, le Distributeur a fait don de  
30 31 réfrigérateurs en 2025 grâce au partenariat avec l'ACEF de la Montérégie-Est.

31 Ainsi, des économies d'énergie de 0,7 GWh ont été obtenues en 2025 grâce aux divers  
32 programmes ciblant cette clientèle.

33 Finalement, le Distributeur a installé le produit Hilo sans frais dans plus 734 logements en lien  
34 avec son projet pilote visant à aider la clientèle à revenu modeste. Les résultats relatifs à la  
35 GDP sont présentés au tableau 6 pour l'ensemble de la clientèle.

<sup>5</sup> Dossier R-4307-2025, pièce HQD-8, Document 1.2 ([B-0073](#)), réponse à la question 7.1.

## 3.2. Marché Affaires

**Tableau 4**  
**Suivi énergétique et budgétaire, marché Affaires**  
**2025**

Programmes	Économies d'énergie (GWh)			Réduction de puissance (MW)			Budget Total			Budget des charges (M\$)			Budget des investissements (M\$)		
	Résultats	Prévision* 2025	Écart	Résultats	Prévision* 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart
Programme Produits agricoles	117,9	15,2	102,7	-	-	-	44,3	6,6	37,8	-	0,7	(0,7)	44,3	5,9	38,4
Programme Solutions Efficaces	1 133,6	567,3	566,3	-	-	-	267,4	219,0	48,4	3,1	13,1	(10,0)	264,3	206,0	58,4
Commercial et institutionnel	680,1	269,8	410,3	-	-	-	183,6	110,8	72,9	2,3	6,5	(4,2)	181,3	104,2	77,1
Petites et moyennes industries	176,4	147,2	29,3	-	-	-	37,7	54,1	(16,4)	0,4	3,3	(2,9)	37,3	50,9	(13,6)
Grandes industries	277,0	150,2	126,8	-	-	-	46,0	54,1	(8,1)	0,4	3,3	(2,9)	45,7	50,9	(5,2)
Programmes Gestion de l'énergie	17,0	8,0	9,0	-	-	-	3,2	3,9	(0,6)	-	0,0	(0,0)	3,2	3,9	(0,6)
Programme Projets innovants	3,0	9,9	(6,9)	-	-	-	2,0	5,7	(3,6)	-	-	-	2,0	5,7	(3,6)
Thermopompes Biénergie - Commercial et Institutionnel	2,4	3,9	(1,4)	-	-	-	3,3	2,8	0,5	-	-	-	3,3	2,8	0,5
<b>Total marché Affaires</b>	<b>1 273,8</b>	<b>604,2</b>	<b>669,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>320,3</b>	<b>238,0</b>	<b>82,3</b>	<b>3,1</b>	<b>13,7</b>	<b>(10,7)</b>	<b>317,2</b>	<b>224,2</b>	<b>93,0</b>

\* : Prévisions énergétiques présentées au dossier R-4270-2024

- 1 Pour l'année 2025, les programmes dédiés au marché Affaires ont permis au Distributeur de  
2 comptabiliser des économies d'énergie totalisant 1 273,8 GWh (+111 % par rapport à la  
3 prévision), pour des dépenses totales de 320,3 M\$ (+34 % du budget autorisé).

### **Programme Produits agricoles**

- 4 Ce programme comporte la remise à l'achat de produits dédiés à la clientèle agricole dont  
5 l'éclairage à DEL à des fins horticoles et à des fins générales, les ventilateurs, les équipements  
6 de systèmes de traite et les niches à porcelet. La très bonne performance du programme en  
7 2025 (117,9 GWh), s'explique par l'implantation de plusieurs grands projets d'installation  
8 d'éclairage DEL à des fins horticoles. Ces grands projets expliquent l'écart de performance  
9 (+675 %) par rapport aux prévisions énergétiques initiales.

### **Programme Solutions efficaces**

- 10 La bonne performance du programme en 2025 (1 133,6 GWh) s'explique, entre autres, par  
11 l'annonce de la réduction des appuis financiers pour l'éclairage, à venir en 2026, générant un  
12 fort volume de dépôt de demandes de ce type en 2025. Les démarches administratives  
13 simplifiées pour les clients et la prévisibilité améliorée de l'évolution des appuis financiers de  
14 l'outil OSE pour l'adhésion à l'Offre simplifiée pour les partenaires ont contribué à  
15 l'augmentation du nombre de demandes reçues. De plus, l'augmentation de l'appui financier  
16 en 2024 visant les thermopompes et des technologies de récupération de chaleur, ainsi que  
17 les efforts de commercialisation et d'accompagnement des équipes du Distributeur continuent  
18 de porter fruit. La rémunération incitative offerte aux partenaires d'affaires ou agrégateurs  
19 ayant influencé leurs clients à participer aux programmes et à maximiser l'ÉÉ dans leurs  
20 projets contribue également à cette bonne performance.

- 21 Du côté industriel, cette bonne performance s'explique, entre autres, par un projet majeur  
22 d'ÉÉ, chez un client, qui représente à lui seul plus de la moitié des gains pour le secteur.

**Programmes en gestion de l'énergie**

1 Les programmes en gestion de l'énergie comprennent le programme Système de gestion de  
 2 l'énergie électrique (SGEE) ainsi qu'un projet pilote en gestion de l'énergie pour la clientèle  
 3 non couverte par le programme SGEE, nommé projet pilote GERE. En 2025, une priorité a été  
 4 accordée au développement d'une nouvelle mouture du programme Système de gestion de  
 5 l'énergie<sup>6</sup> qui s'harmonise avec celui d'Énergir et qui a été lancé en 2026. Il sera offert  
 6 exclusivement aux grands clients industriels.

7 Les bons résultats de 2025 (17 GWh) s'expliquent majoritairement par le projet pilote GERE  
 8 qui prendra la forme d'un programme officiel à compter de 2026.

**Programme Projets innovants**

9 Le programme Projets innovants favorise la réalisation de projets qui visent une très haute  
 10 performance énergétique dans les bâtiments.

11 Le Distributeur offre une aide financière aux promoteurs et aux constructeurs pour les inciter  
 12 à réaliser des projets qui optimisent la consommation énergétique de bâtiments grâce à  
 13 l'utilisation de technologies performantes et à l'installation de systèmes électromécaniques  
 14 novateurs ainsi qu'à l'usage de boucles thermiques.

15 Moins de projets ont été mis en service en 2025 par rapport aux mises en service projetées,  
 16 ce qui explique l'écart en économies d'énergie réalisées par ce programme.

**3.3. Réseaux autonomes**

**Tableau 5**  
**Suivi énergétique et budgétaire, réseaux autonomes**  
**2025**

	Économies d'énergie (GWh)			Budget Total			Budget des charges (M\$)			Budget des investissements (M\$)		
	Résultats	Prévision* 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart
<b>Total Réseaux autonomes</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>	<b>1,5</b>	<b>3,5</b>	<b>(2,0)</b>	-	0,5	(0,5)	1,5	3,0	(1,5)
Marché Résidentiel	0,3	0,3	0,0	0,8	2,5	(1,7)	-	0,4	(0,4)	0,8	2,1	(1,3)
Marché Affaires	0,9	0,7	0,2	0,7	1,1	(0,4)	-	0,1	(0,1)	0,7	1,0	(0,3)

\* : Prévisions énergétiques présentées au dossier R-4270-2024

17 Pour l'année 2025, les programmes dédiés aux Réseaux autonomes ont généré des  
 18 économies d'énergie totalisant 1,2 GWh (+11 % par rapport à la prévision), pour des dépenses  
 19 totales de 1,5 M\$ (-57 % du budget autorisé). Cet écart budgétaire est essentiellement lié à  
 20 des appuis financiers budgétisés pour des projets qui n'ont finalement pas été réalisés, ainsi  
 21 que des efforts de commercialisation qui n'ont pas eu lieu considérant la réflexion de 2025 sur  
 22 l'approche à mettre en place.

<sup>6</sup> Maintenant appelé programme Système de gestion de l'énergie (SGE).

### Programme Énergie en Réseau Autonome

1 En 2025, les programmes d'ÉÉ en réseaux autonomes ont été regroupés dans le nouveau  
2 Programme Énergie en réseau autonome (ERA). Ce programme comporte deux volets.

- 3 • Premier volet : subvention pour les équipements de chauffage au combustible ainsi  
4 que les compensations pour l'achat de combustible (auparavant le Programme  
5 d'utilisation efficace de l'énergie – PUEÉ). Ce volet n'est pas considéré comme de l'ÉÉ  
6 et fait partie des mesures mises en place par Hydro-Québec afin d'encourager une  
7 utilisation efficace du combustible auprès de la clientèle des réseaux autonomes.
- 8 • Deuxième volet : subventions pour des équipements efficaces.

9 Au cours de l'année 2025, le Distributeur a annoncé des bonifications au programme ERA en  
10 lien avec les incitatifs liés à l'utilisation du combustible, mesures préconisées en réseaux  
11 autonomes (hors ÉÉ), ainsi que la modification du programme LogisVert pour la clientèle  
12 résidentielle des Iles-de-la-Madeleine dont le chauffage est à l'électricité afin de bonifier l'aide  
13 financière à 200 \$ par 1 000 BTU pour l'installation de thermopompes certifiées Energy Star  
14 climat froid.

## 4. Suivi des programmes de gestion de la demande de puissance

**Tableau 6**  
**Suivi énergétique et budgétaire, GDP**  
**2025**

Programme	Réduction de puissance (MW)			Budget Total			Budget des charges (M\$)			Budget des investissements (M\$)		
	Résultats	Prévision* 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart	Résultats	Autorisé 2025	Écart
Gestion de la demande	190	235	(45)	78,7	86,3	(7,6)	25,0	15,8	9,2	53,7	70,5	(16,8)
Résidentiel	173	150	23	74,5	60,9	13,6	24,5	15,8	8,7	50,0	45,1	4,9
Affaires	17	85	(68)	4,2	25,4	(21,2)	0,5	-	0,5	3,7	25,4	(21,8)

\* : Prévisions énergétiques présentées au dossier R-4270-2024

15 Pour l'année 2025, l'offre d'appuis financiers pour soutenir la GDP a permis au Distributeur de  
16 sécuriser un potentiel d'effacement ou de déplacement de la demande, auprès de sa clientèle  
17 lors d'événements de pointe, de 190 MW (-19 % par rapport à la prévision présentée), pour  
18 des dépenses totales de 78,7 M\$ (-9 % du budget autorisé).

19 Comme demandé au paragraphe 298 de la décision [D-2025-033](#), le Distributeur fait état de la  
20 situation quant à la réalisation de l'évaluation des programmes de GDP. Il indique qu'à ce jour,  
21 les travaux d'évaluation du programme de *Thermostats intelligents* pour la période 2025-2026  
22 sont en cours de réalisation, conformément au calendrier d'évaluation présenté à la Régie  
23 dans le dossier R-4307-2025 et reproduit au [tableau 9](#) de la décision D-2026-033. Ces travaux  
24 sont réalisés à l'interne et seront complétés d'ici l'automne 2026. Les résultats seront déposés  
25 dans le cadre du suivi administratif portant sur l'année 2026, lequel sera présenté à la Régie  
26 en 2027.

1 Par ailleurs, considérant la récente ordonnance de la Régie au paragraphe 292 de la décision  
2 [D-2026-033](#) demandant la réalisation d'une évaluation par des experts indépendants, le  
3 Distributeur est à revoir sa démarche afin de satisfaire les attentes de la Régie.

4 Les évaluations d'impact énergétique des autres programmes de GDP seront réalisées  
5 conformément au calendrier.

#### **4.1. Marché Résidentiel**

##### ***Programme de thermostats intelligents à 0 \$***

6 Depuis avril 2025, le Distributeur a bonifié son offre pour les appareils intelligents, les  
7 thermostats étant maintenant offerts à 0 \$ pour aider la clientèle à optimiser sa consommation  
8 électrique en période de pointe. De plus, le Distributeur a ajouté à son offre, en juillet 2025, les  
9 contrôleurs intelligents pour chauffe-eau, aussi offerts à 0 \$. Le retrait de la barrière du prix à  
10 l'entrée a généré un engouement ayant pour effet d'inciter de nouveaux clients à bénéficier  
11 d'aides financières pour l'installation d'appareils intelligents en 2025. Les adhésions en 2025  
12 à ce programme ont généré 173 MW (+15 % par rapport à la prévision) avec des dépenses  
13 totales supérieures au budget autorisé (+22 %) considérant la gratuité de l'offre. À noter qu'au  
14 total, le programme Hilo a permis l'effacement de 306 MW en 2025, lorsqu'on considère  
15 l'ensemble des clients qui y participent.

#### **4.2. Marché Affaires**

16 Pour l'année 2025, le Distributeur a poursuivi son offre d'appuis financiers en automatisation  
17 dans le programme Solutions efficaces et son projet pilote pour l'offre d'appuis financiers sur  
18 mesure pour les projets plus complexes. Les impacts énergétiques moindres que prévu  
19 présentés au tableau 6 s'expliquent par une adoption plus lente du marché et des clients ainsi  
20 que des cycles de projets plus longs qu'anticipé.